

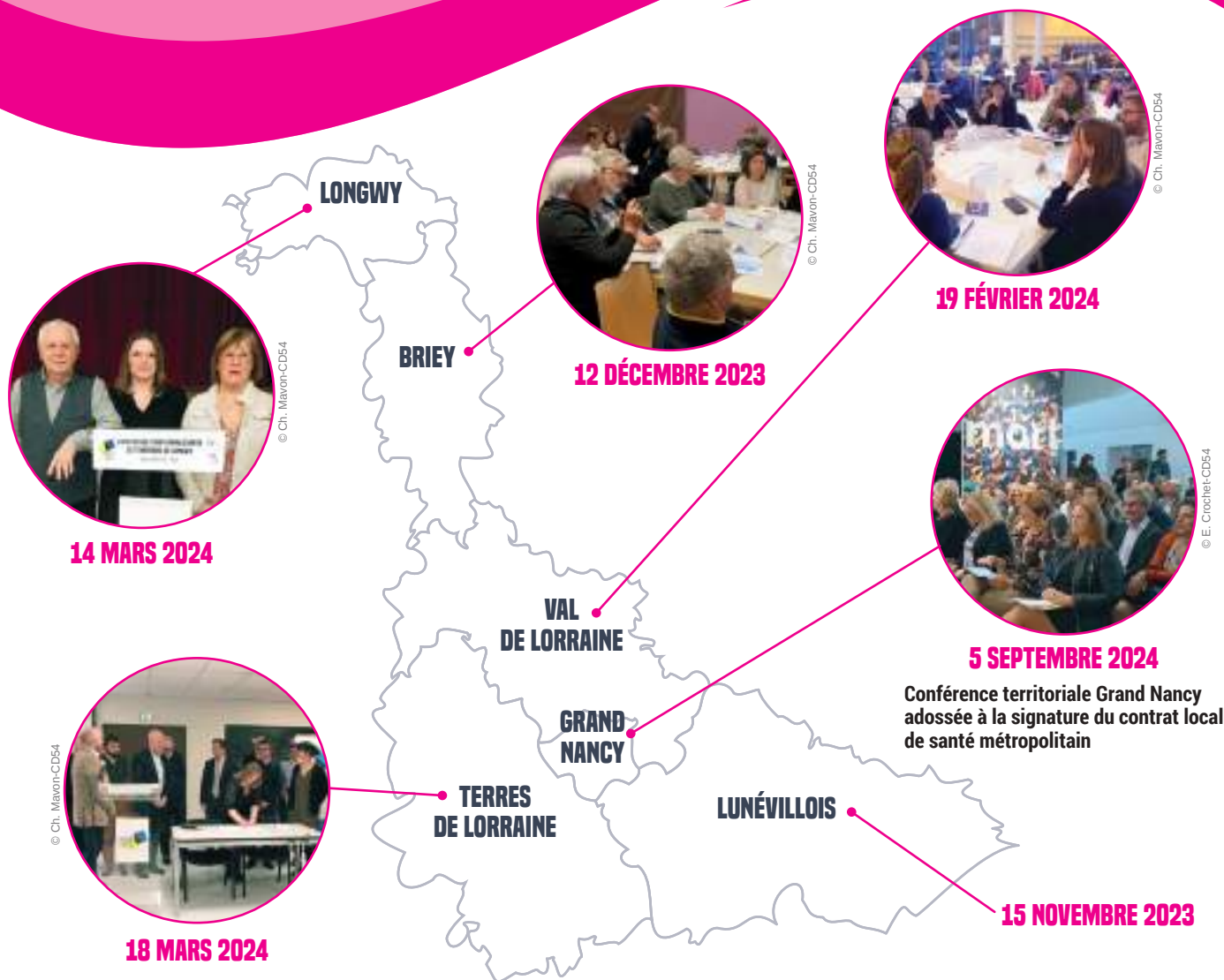


PROCHE

ET SOLIDAIRE

**SANTÉ,
LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ
DE L'INTENTION À L'ACTION**

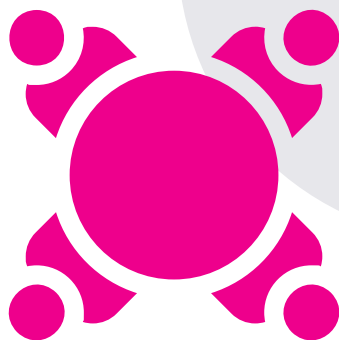
6 conférences territoriales Santé au cœur des territoires





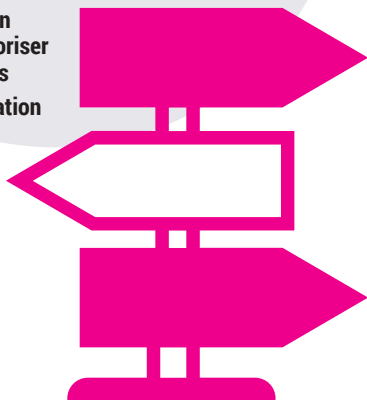
300
participants

28
tables
rondes



3 axes
de travail

- > Travailler la prévention en transversalité des politiques publiques
- > Lutter contre la désertification médicale et favoriser l'accès aux soins
- > Faire de l'innovation un levier de développement en santé



81
propositions
obtenues

CONSULTEZ-LES
EN LIGNE



*Faire plus de place
à la prévention et lui
donner les moyens
de son action.*

*Arrêtons d'être
rentables dans
la santé !*

*Valoriser les initiatives
qui fonctionnent et
en faire un modèle.*

*L'écart se creuse
entre l'offre
et la demande.*

*Passer
du curatif
au préventif.*

« Elles et ils ont dit... »

*La ruralité
n'attire pas !
Comment être
attractif ?*

*Faire comme durant
le Covid : agir et
moins réfléchir.*

*Faire ensemble
en proximité.*

*Il conviendrait de "mieux reconnaître
que les collectivités territoriales
contribuent à une politique globale
de santé publique et non uniquement
à de l'aménagement du territoire".*

*Expérimenter oui,
pérenniser c'est
mieux !*

10 priorités de la politique santé

exprimées par les acteurs
du territoire

- Agir en santé dans les territoires en **proximité**
- Faire de la **prévention** un axe prioritaire
- Associer et impliquer la **population** aux questions de santé
- Mettre en œuvre une démarche d'« **aller vers** » pour les populations les plus fragiles et précaires
- Renforcer l'accompagnement en **santé mentale**
- Poursuivre le soutien aux **investissements** en santé
- Développer une offre de **mobilité**
- Favoriser l'**attractivité médicale**
- Développer la **télémédecine** assistée et l'usage de la **téléexpertise**
- Poursuivre des **actions innovantes**

De l'intention à l'action

INVESTIR ET SOUTENIR LES TERRITOIRES

LES MOYENS D'AGIR

1 M€

déjà investi pour le
CTS 2015-2022

425 000 €

de subventions
octroyées
depuis 2023
dans le cadre
d'AT54 pour
un coût total de
2,5 M€ (soit 17 %
d'intervention)

Développer les projets soutenus dans le cadre de l'Appui aux Territoires 54 (2023-2028)

Le Département a mis en place un **règlement en investissement en santé** pour participer au financement des MSP / CDS / ESP sur les zones ZIP / ZAC / QPV. Le **soutien financier** s'adresse aux porteurs publics ou privés à but non lucratif, sur la base d'un diagnostic territorial et d'un projet de santé pluridisciplinaire. Une **bonification** est possible pour la « coopération sanitaire avec les services du Département ».



Ouverture d'un Centre communal de santé de Labry, d'une maison de prévention santé publique de Moselle et Madon.

Le Département soutient par ailleurs d'autres investissements liés à l'accès aux soins comme des véhicules favorisant une démarche d'« aller vers », ou des rénovations permettant d'améliorer le confort thermique de bâtiments existants.



Création d'une Unité mobile de la CPTS de Briey - Rénovation thermique de la maison de santé du Sânon.

Des ateliers d'éducation ou de prévention santé / alimentation / sports peuvent également être subventionnés en fonctionnement, notamment sur les 18 QPV des contrats de ville, dont le Département est signataire.

Renforcer le soutien aux contrats locaux de santé (CLS)

Le Département est signataire des contrats locaux de santé du 54.

Intégration de deux fiches actions au cœur des politiques publiques a minima sur chaque CLS.



Signatures CLS

- > Orne Lorraine Confluences (2023)
- > Métropolitain (2024)



Signatures CLS

- > Terres de Lorraine
- > Lunévillois
- > Longwy
- > Cœur du Pays-Haut
- > Val de Lorraine

Pour les abréviations voir lexique page 9.

FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE PRIORITÉ

LES MOYENS D'AGIR

120 000 €

Budget 2024 (dont 60 000 € de recettes État au titre du Pacte)

240 000 €

Budget à partir de 2025 (dont 120 000 € de recettes État au titre du Pacte)

10 M€

au titre de la Protection maternelle et infantile

En intégrant la santé dans toutes les politiques publiques départementales

- > Autonomie
- > Action sociale
- > Insertion
- > Enfance familles et santé publique
- > Transition écologique
- > Etc.

En lançant un appel à manifestation J'Ose ma santé

visant à initier des actions de prévention à destination des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité.

Soutien dans le cadre du Pacte des Solidarités

PACTE
DES
SOLIDARITÉS



1^{er} appel à projet avec deux thématiques spécifiques en Sport-Santé et/ou Nutrition. 20 projets retenus.



Appel à manifestation d'intérêt 2025 - 2026 - 2027.

NOS AXES DE PRÉVENTION

- Renforcer l'accompagnement en santé mentale
- Améliorer le capital santé dès le plus jeune âge
- Vieillir en bonne santé
- Accompagner le mieux manger
- Prévenir les situations de violence
- Prendre en compte le lien entre santé et environnement

PERSPECTIVES

Convention

Agence régionale de santé
+ Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

SE PLACER SUR LES ENJEUX D'INNOVATION ET DE RECHERCHE

Le Département intègre une démarche d'innovation numérique en santé : **e54 santé**, déclinaison départementale du programme **e-Meuse santé**. Ce dernier permet de tester, de valider et d'évaluer l'opportunité de généralisation de solutions combinant innovations numériques et techniques, organisationnelles et médico-économiques dans le domaine de la santé, du sanitaire et du médico-social.

Ce projet, porté par le Département de la Meuse, est co-construit avec l'État, les professionnels de santé, les représentants des usagers, les collectivités territoriales, le monde de la recherche, les acteurs économiques.

4 axes identifiés :

- > Les maladies chroniques
- > Le maintien à domicile
- > L'accès aux soins
- > La prévention



35 projets en cours d'expérimentation



La question de la périnatalité

LES MOYENS D'AGIR

1,5 M€

sur 10 ans 2019-2029

EN MEURTHE-ET-MOSELLE

9 financeurs

42 partenaires

3 types d'expérimentations

Plus de 35 projets

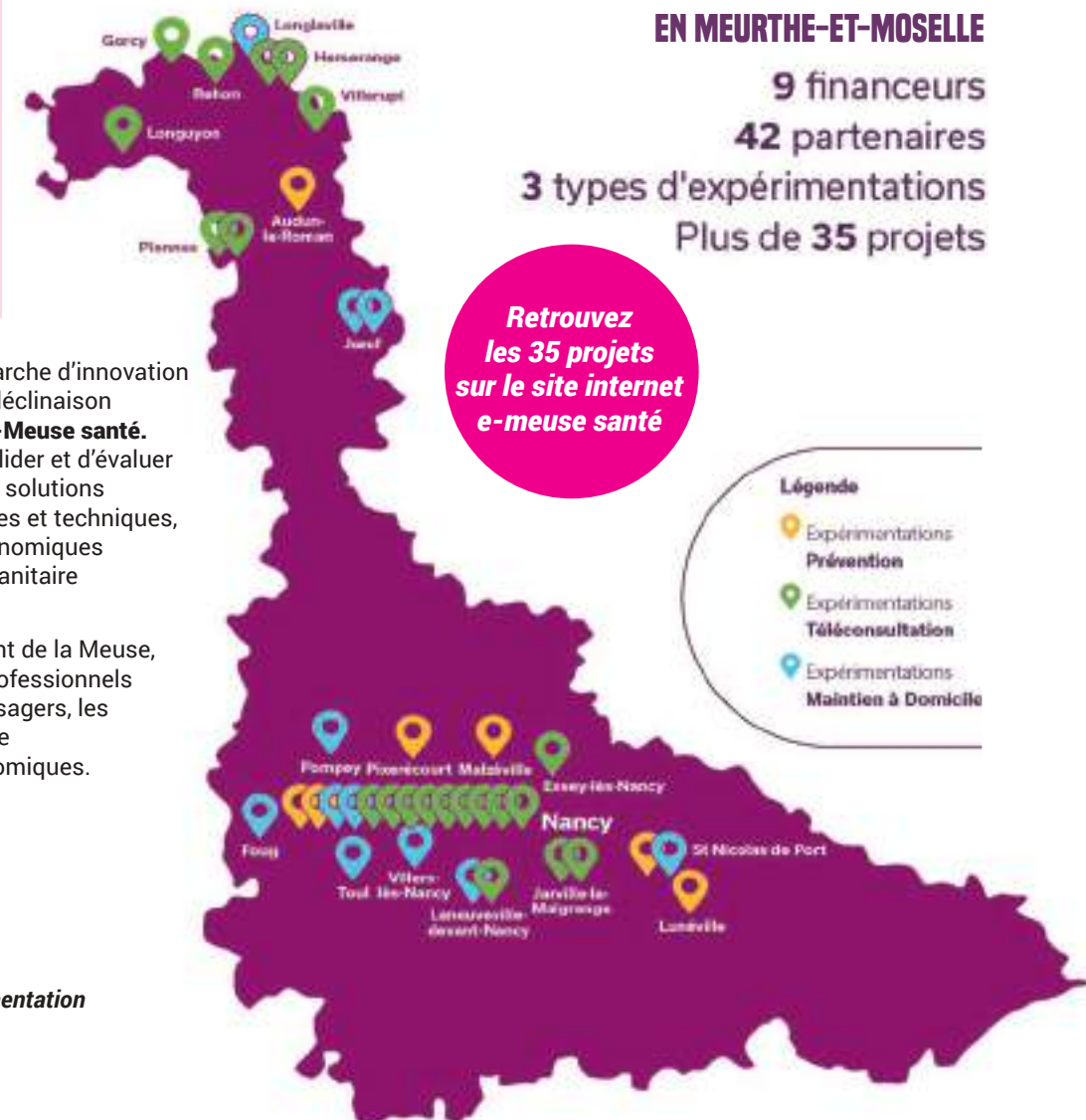
Retrouvez
les 35 projets
sur le site internet
e-meuse santé

Légende

Expérimentations
Prévention

Expérimentations
Téléconsultation

Expérimentations
Maintien à Domicile



Les publications en ligne

Observer et évaluer
*pour pouvoir anticiper
et mieux évaluer un plan d'action*

- Les observatoires territoriaux en santé
- L'Atlas Santé 54 - 2024-2026.
- Le portail sur l'Accès aux Soins et à la Santé dans les Territoires (PASST)



GLOSSAIRE

AT54 : Appui aux territoires 54
CDS : Centre de santé
CLS : Contrat local de santé
CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé
CTS : Contrat territoires solidaires
ESP : Équipe de soins primaires
MSP : Maison de santé prioritaire
QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville
ZAC : Zone d'activité commerciale
ZIP : Zone d'intervention prioritaire



      @departement54

meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54